

A LA MEMOIRE . PERPETVELE
 DE NOBLE . CLAVDE . TOVRNON .
 CONSELIER . DV ROI . ELEV . EN
 FORES . LEQUEL . S'ETANT MON
 TRE . AMATEVR . DES POVURES
 SANS . REPROCHE . ET FIDÈLE
 SERVITEVR . EN SON ETAT
 DES . ROIS HENRI 2 . FRANCOIS
 2 ET . CHARLES . 9 . A LAISSE
 CE . MONDE . LE . 26 FEVRIER
 1572 . APRES AVOIR VESCV
 47 . ANS . DIEV AIT SON AME
 †
 A . DV . VERDIER ELEV . A
 FAIT . POSER . LEPITAPHE

Puisque du Verdier, qui se qualifie élu, et paraît ici agir en cette qualité, a pris soin de rédiger cette inscription commémorative, on peut croire qu'il venait d'obtenir la charge laissée vacante par la mort de Claude de Tournon. Les élus, nommés directement par l'autorité royale, — malgré leur nom qui pourrait faire illusion, — étaient des magistrats qui connaissaient des contestations relatives à l'assiette et à la levée des impôts permanents ou temporaires. A partir de 1578, ils relevèrent, dans toute l'étendue de la généralité du Lyonnais, du bureau des finances institué à Lyon par Henri III (1).

(1) C'est du moins en 1578 que commencent les archives du bureau de Lyon (Archives du Rhône, C. 397 et suiv.).